

SAINT-SYMPHORIEN DE MARMAGNE

Bulletin municipal

2019



Henri Secquerel

Hippolyte Marlot



Sommaire

Vie Communale

TRAVAUX	4
ENVIRONNEMENT	5
LES FINANCES COMMUNALES	7
LES JEUNES DANS LA COMMUNE	10
LE CCAS AU COEUR DE LA COHÉSION SOCIALE DU VILLAGE	12
LE RAM INTERCOMMUNAL	12
AGIR EN TANT QUE CITOYEN	13
ÉTAT CIVIL	13
QUELQUES RAPPELS ÉLECTORAUX	14
SALON DE L'AGRICULTURE	15
JOURNÉES DU PATRIMOINE	16

Vie Associative

OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE	18
FÉDÉRATION DES ÉLEVEURS DE CHEVAUX DE TRAIT DE SAÔNE-ET-LOIRE (FECTSL) ...	20
LES AMIS DES ÉCOLES	21
LA CANTINE SCOLAIRE	22
CLUB DU RENOUVEAU	22
LA GARDERIE « LES CH'TITS MÔMES DE ST SYM »	23
THÉÂTRE INTERLUDE	23
CREUSOT VÉLO SPORT	24
FNACA	25
AMUR	26
GROUPEMENT DES CHASSEURS	27
FOOTBALL CLUB DE MARMAGNE	28
A.A.P.P.M.A. DE MARMAGNE	29
ST SYMP'ANIMATION	30

MAIRIE

T. 03 85 78 20 74

mairie-st-symphorien-de-marmagne@wanadoo.fr
77 route du Mesvrin

Ouvertures au public

- Tous les matins : 8 h 45 - 11 h 45
Fermée le samedi
- Sur rendez-vous
les après-midi des lundi, mardi,
mercredi et vendredi



AGENCE POSTALE

T. 03 85 78 32 54

Ouverture

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8 h 45 - 11 h 45
Samedi : 9 h - 11 h
Fermée le jeudi



Directeur de publication : Jean Pisseloup

Crédit photo : Mairie

Dépôt légal : 2019

Conception et impression : S2E Impressions - Marsannay-la-Côte

Chères concitoyennes, chers concitoyens

Fidèles à la tradition et comme chaque fin d'année, l'équipe municipale et moi-même, venons vous présenter le traditionnel bulletin municipal qui relate les moments importants de cette année 2019 qui s'achève.

Cependant, avec la fin du mandat actuel, et jusqu'aux élections de mars 2020, les collectivités doivent veiller à ce que leurs communications ne puissent être assimilées à une propagande électorale. Par conséquent, pour respecter le code électoral, ce bulletin de fin de mandat devra respecter un caractère neutre et purement informatif.

Cette année encore, d'importants travaux en régie ont été réalisés par l'équipe technique communale sur principalement deux secteurs : la consolidation du mur du cimetière et la remise en état du logement communal au-dessus de l'école maternelle dans le cadre d'un changement de locataire, ainsi que les locaux de la Casa Della Conca D'oro (logement et restaurant) remis à neuf. Prévus dans le plan de mandat porté par la Communauté Urbaine Creusot Montceau, d'importants travaux de réaménagement du centre bourg (aménagement et mise en valeur de l'allée et du parvis de l'église) viennent de se terminer en fin d'année. La réfection complète de la rue du vieux bourg, permet notamment un accès plus aisé à un îlot de logements privés anciens qui n'ont pas été rénovés et par conséquent en grande partie inoccupés. Nous espérons que ces travaux encourageront les propriétaires riverains à réhabiliter au plus vite ces locaux de manière à satisfaire les demandes de logements sur notre commune. Un aménagement piétonnier a également été pris en charge par la Communauté Urbaine le long de la Route du Mesvrin, entre la jardinerie et le pont sur le Mesvrin. Auparavant notre syndicat d'électrification (SYDESL) s'est chargé de l'enfouissement des réseaux aériens et de l'optimisation des conditions d'éclairage public. Enfin, tous les trottoirs des rues du 19 mars 1962 et du 8 mai 1945 au lotissement de la Vallée du Mesvrin, ont été repris et rénovés.

Notre Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), valant Schéma de Cohérence Territorial, élaboré par la CUCM, vient d'être soumis à une deuxième enquête publique où chacun a pu s'exprimer sur ce document d'urbanisme qui

imagine et dessine notre territoire pour la décennie à venir, en déterminant quels espaces seront voués à l'habitat, au commerce, à l'agriculture, à l'industrie et bien entendu à la protection de la nature. Il devrait être mis en application à partir de la fin du premier semestre 2020.

Dans le cadre du développement durable, la commune s'est engagée et participera désormais au dispositif des communes éco-engagées porté par la Communauté Urbaine. Nos employés communaux ont déjà participé à de nombreuses réunions permettant d'échanger sur les savoir-faire de chaque commune en matière de déchets, compostage, gestion et entretien des espaces verts, et tout ce qui concerne la prévention et la sauvegarde de la biodiversité.

Du point de vue culturel, notre Office Municipal de la Culture a participé cette année aux journées du patrimoine. Dans les anciens bâtiments Blondeau, une exposition sur l'histoire de l'autunite, découverte sur notre territoire il y a plus d'un siècle, a attiré un nombreux public intéressé par l'histoire locale. En parallèle, dans les salles de la mairie on pouvait découvrir des archives relatives à nos écoles, nos églises, notre tout premier cadastre et une présentation détaillée de la vie de nos poilus pendant la grande guerre. J'en profite également pour remercier très sincèrement tous les bénévoles qui donnent une partie de leur temps, avec tant de générosité et de passions, pour animer notre territoire par des activités diverses

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin et je remercie également tous les rédacteurs qui se sont impliqués pour présenter ces différentes rubriques. Que cette nouvelle année soit pleine de sérénité et de paix, de santé et de joies. Les membres du Conseil Municipal se joignent à moi pour vous présenter tous nos vœux les plus sincères, à vous-mêmes, mais aussi à vos familles et à tous ceux qui vous sont chers.

Le maire,
Jean Pisseloup ◆



Vie communale

TRAVAUX

Travaux annuels d'entretiens de voirie réalisés par les employés communaux

- Curage de fossés : 15 360 m
- Fauchage d'accotements et talus : 30 970 m
- Entretien de pelouses surface : 17 500 m²

Travaux en Régie

Rappel : Les travaux en régie sont ceux réalisés par les agents communaux avec des matériaux achetés par la municipalité. Cette façon de travailler permet des économies substantielles, puisqu'ils sont effectués à coût réel. Mais c'est surtout grâce aux compétences acquises par les employés communaux que ces travaux sont réalisés avec une qualité irréprochable.

Cette année, c'est dans ce cadre que nos deux logements communaux ont été restaurés au changement de locataires : le logement situé au-dessus de l'école maternelle, et celui des nouveaux gérants de La Casa Della Conca d'Oro. D'autre part, la deuxième tranche de consolidation du mur d'enceinte du cimetière, consistant à rénover le chaperon du mur ainsi que le jointement des pierres constitutives, va se terminer en fin d'année.

Travaux réalisés par la Communauté Urbaine Creusot Montceau

Inscrits au plan de mandat 2014 / 2020 et en lien avec la commune, la CUCM a proposé un projet de réaménagement du centre bourg, portant sur la réfection complète de la rue du Vieux Bourg et l'aménagement de l'Allée de l'Eglise. Les travaux, d'un coût global de 135 000 € prévus en début 2019, ont finalement débuté au début du mois d'Octobre et ont été achevés au début de Décembre. Après la pose d'un enrobé et la mise en place de caniveaux en pavés, la vieille ruelle du Vieux Bourg qui converge vers notre église et son parvis, a retrouvé son âme d'antan. Quant à notre Allée de l'Eglise, la perspective est soulignée par des caniveaux pavés en bordure de la chaussée, des espaces verts et de



l'alignement des tilleuls. Le parvis, agrandi et fait de dallages en pierre brute, met en valeur notre patrimoine.

Un important chantier de sécurisation des abords de chaussée a également été réalisé par la CUCM en cette fin d'année, route du Mesvrin entre la jardinerie et le pont du Mesvrin. Ce secteur voit passer chaque jour entre 450 et 500 véhicules et ces travaux permettent désormais d'assurer la sécurité des piétons sur toute la longueur de la route du Mesvrin qui relie le centre Bourg au secteur de la Halte. Notre Syndicat d'Electrification (SYDESL) a dans un premier temps réalisé l'enfouissement des réseaux et complété l'installation de l'éclairage public sur ce secteur. Les services de la CUCM ont ensuite pris le relais pour aménager un cheminement pour les piétons et des trottoirs. La sécurité piétons sur le pont est assurée par un rétrécissement de la chaussée et une réduction de la vitesse à 30km/h



Enfin, au lotissement de la Vallée du Mesvrin, l'ensemble des trottoirs des rues du 19 Mars 1962 et du 8 Mai 1945, ont été entièrement repris par dépôt d'un revêtement bicouche en granit rose et les entrées de propriétés privées en enrobé.



ENVIRONNEMENT

◆ Intervention du SINETA vers le Pont du Mesvrin



L'atterrissement situé en aval immédiat du pont communal Route du Mesvrin, s'exhaussait depuis un certain nombre d'années et la végétation installée le fixe durablement. Il diminuait la surface hydraulique et constituait un obstacle à l'écoulement en période de crue.

Le risque était que des débordements importants aient lieu en période de forte pluie.

La Municipalité a souhaité une intervention du SINETA pour la réalisation d'un entretien simple de l'atterrissement et une meilleure gestion de la végétation.

Ces travaux d'entretien ont eu lieu en ce début d'automne : de la végétation a été enlevée puis en aval immédiat 12 m³ d'alluvions ont été déplacés.



Vue depuis l'amont

◆ Nouvel avenir pour la Jardinerie



Une nouvelle page de l'histoire de la jardinerie « Les Jardins du Mesvrin » s'écrit en cette fin d'année.

Après avoir été rachetée par la Commune en 2001, ce commerce historique de notre village va pouvoir « voler de ses propres ailes ».

En effet, la commune a pu revendre à ses gérants Lionel et Walter REVIRON l'ensemble immobilier et l'acte de vente a été officialisée en ce mois de Novembre.

C'est avec une certaine satisfaction que la Municipalité a laissé partir ce bien du patrimoine communal afin de le voir prospérer entre les mains des gérants actuels.

L'objectif de sauver cette entreprise en la rachetant en 2001 a été atteint et maintenant l'entreprise peut fonctionner sans l'aide de la Commune.



La municipalité souhaite pleine réussite à ce commerce et un bon développement. Nul doute que ce duo fraternel saura mener cette entreprise pour quelques belles années encore dans notre village.

Vie communale

◆ Numérotation des rues et des hameaux

Le Projet

Durant ces dernières années, la Commune s'est développée. De nouvelles constructions ont vu le jour.

Le mode de consommation des français a également changé. Les commandes par internet sont de plus en plus nombreuses, ce qui occasionne des livraisons par transporteur plus régulières et puis l'organisation postale a aussi changé...

Pour faire face aux problèmes de livraison de colis, de courrier et à la demande de nombreux habitants, la Municipalité a décidé de travailler sur la création de noms de rues et la numérotation des habitations dans quelques secteurs : les hameaux de Martigny, Entrevaux et Marnay, dans les lotissements Le Millénaire (et la rue du millénaire) et le Clos des Trois Chênes.

Cette mise en place de noms de rue et de numérotation répond aussi à un besoin de sécurisation. En effet, les moyens de secours (pompiers, force de l'ordre...) pourront plus aisément trouver les victimes le cas échéant.

Pour réaliser ce travail, les conseillers sont partis de l'idée de conserver dans la mesure du possible le nom des lieux dits existants (Route d'Entrevaux, Route de Martigny, Route de Chambrion, Marnay Château et Marnay Village) ou des références historiques (en lien avec l'Autunite : Rue Hippolyte Marlot et Impasse Hugo Fournier).

D'autre part, il devenait nécessaire de mieux signaler les différents commerces, entreprises du centre bourg ainsi que les gîtes dans les hameaux. C'est chose faite aussi !



La réalisation

Les plaques de rues ont été apposées à l'entrée de chaque voie pour remplir leur office : identifier les rues de la commune. Cette décision, prise unanimement par le conseil municipal, aura demandé beaucoup de temps et d'énergie à la commission chargée de baptiser les voies car les hameaux sont tortueux et notre village particulièrement étendu...

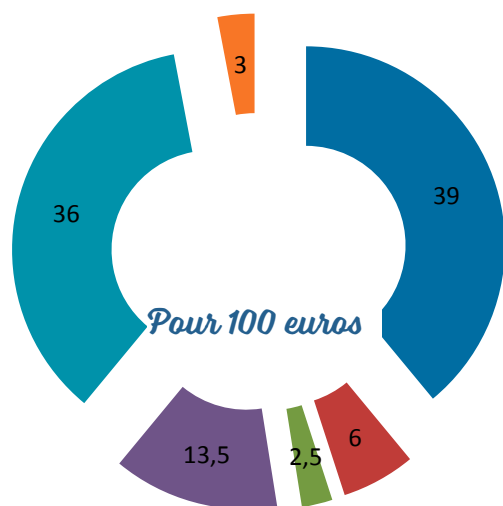
Entre la décision et la fabrication, du temps s'est écoulé.... Certains administrés ont pu penser que le projet était aux « oubliettes » depuis la consultation lancée auprès des administrés en 2017.... Mais la réalisation des plaques auprès du fabricant a pris plus de temps que prévu et quelques unes se font attendre...



Pour les habitants concernés par un changement d'adresse :
vous pouvez effectuer un grand nombre de démarches par le site suivant :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193>

LES FINANCES COMMUNALES

◆ Répartition des dépenses de fonctionnement pour le budget communal



- gestion courante du service public (eau, electricité, fournitures diverses)
- contributions obligatoires
- dette (intérêts)
- Education, périscolaire
- Intervenants territoriaux
- vie sociale (hors CCAS)

◆ Chiffres Clés

1 097 702.98 €

Comme le montant total du budget principal 2019, équilibré en dépenses et en recettes

à 795 079,21 € en fonctionnement et 302 623,77 € en investissement.

264 692 €

Comme la somme des recettes issues des 3 taxes directes locales :

taxe foncière (bâti) = 18.10 %,
taxe foncière (non bâti) = 34.60 %
taxe d'habitation = 13.90 %

103 331 €

Comme l'excédent de fonctionnement dégagé en 2018

147 500 €

Comme le montant disponible pour des travaux d'investissement par la Commune

◆ Tableau d'évolution du budget COMMUNE sur le mandat

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
fonctionnement	599000	787500	760007	768907	819710	795079
investissement	488000	687500	516745	238514	238718	302623

Vie communale

La section de fonctionnement du budget de la commune finance les nombreux services proposés aux habitants avec un personnel communal impliqué. Elle garantit la bonne marche de nos équipements municipaux qu'ils soient à vocation administrative, associative ou culturelle.

Malgré des recettes en constante baisse, la municipalité se donne les moyens de dégager des marges de manoeuvre pour conserver un service public fort. Cela ne va pas non plus sans faire de « restrictions budgétaires » ou plutôt « des économies » sur certains postes budgétaires lourds tels que l'énergie (coupure éclairage nocturne, changement de lampes moins énergivores), les frais postaux (plus d'envois

par messagerie électronique ou courriers remis en mains propres pour l'urbanisme), les diverses petites réparations que font nos agents techniques au lieu d'avoir recours à une entreprise etc...

La section d'investissement du budget principal porte la dynamique des opérations d'équipements décidées par la municipalité.

Les plus importantes ont été planifiées sur plusieurs exercices budgétaires. Il s'agit que la commune puisse se développer sans mettre en péril son propre fonctionnement. Cette démarche volontariste et rigoureuse garantit la pérennité des finances de notre collectivité. Celle-ci conserve sa capacité à se projeter sereinement dans les années à venir.

◆ Les budgets annexes de la commune



BUDGET ANNEXE DU RESTAURANT

Equilibré à **34 957.34 €** en fonctionnement
et **39 115.25 €** en investissement

BUDGET ANNEXE COMMERCE DE PROXIMITÉ

Equilibré à **85 500 €** en fonctionnement
et à **160 278.98 €** en investissement

BUDGET ANNEXE CCAS

Equilibré à 13 561 €
en fonctionnement



La Communauté Urbaine apporte un soutien financier important

De 2015 à 2019 voici la répartition des aides financières apportées par la CUCM par la réalisation de travaux importants de voirie (dans les lotissements, l'allée de l'église, les trottoirs Route du Mesvrin, tous les travaux sur les réseaux eau et assainissement (la commune n'est plus gestionnaire), de soutiens financiers spécifiques tels que l'aide au commerce rural, l'aide à l'accessibilité de bâtiments, l'aide pour l'entretien de chemins ruraux mais aussi l'aide pour le financement du transport scolaire.

D'autres participations de la CUCM ne sont pas mentionnées car de plus faible importance (matériel de signalisation, bornes canines, travaux ponctuels en régie...).

Mais au total c'est presque **1 million d'euros** qui ont été investis sur notre commune sur ce mandat.

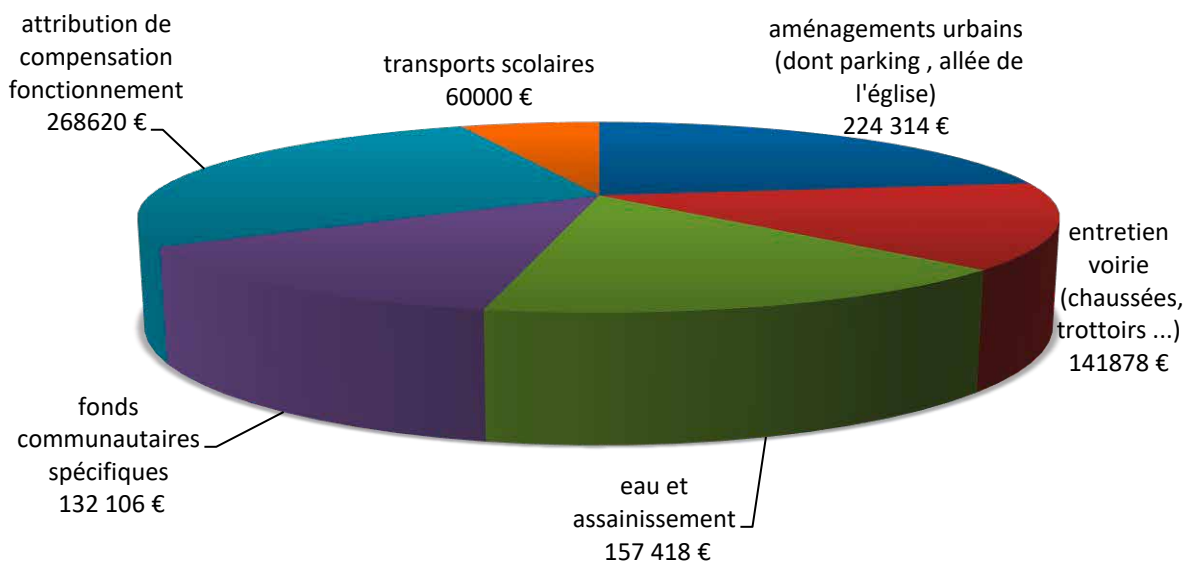


Au premier plan Jean Pisseloup et David Marti suivis d'une équipe d'élus et de techniciens des services

Photo JSL Guy Lhenry

Au regard des finances des communes actuellement, sans cette mutualisation de certains moyens et services, la commune n'aurait pas pu réaliser seule ces investissements.

◆ Bilan du soutien financier de la CUCM à la commune de 2014 à 2019



LES JEUNES DANS LA COMMUNE



79 primaires
43 collégiens
31 lycéens
Presque 1/4 de notre population

Les relations avec le collège : depuis quelques années déjà il est de coutume d'organiser une visite au collège pour les futurs 6ème. C'est un moment important dans leur vie d'élèves de pouvoir se familiariser avec les locaux avant la rentrée et découvrir quelques activités de collégiens.

Aussi, cette année les élèves de CM2 ont profité d'une journée d'échange avec leurs copains de 6ème du Collège Centre autour du sport. La municipalité a financé le transport pour cette journée particulière.

Des fournitures aux collégiens par la municipalité de St Symphorien !

La municipalité de St Symphorien participe cette année encore au financement de quelques fournitures des collégiens. Ces fournitures sont remises aux enfants directement par le collège.

Sans oublier la calculatrice remise aux CM2 par leur maîtresse avant la fin d'année scolaire à l'école primaire.

Dans nos écoles ...

Les 79 petits symphorinois ont fait leur rentrée dans des bâtiments qui poursuivent chaque année leur restructuration intérieure et extérieure afin d'offrir aux élèves les meilleures conditions de vie et de travail possibles.

L'école poursuit donc son développement grâce à ces travaux, à la stabilité de ses effectifs, et à ses multiples projets proposés par les enseignants, et soutenus financièrement par la municipalité.

Autant de chances pour développer l'épanouissement personnel et citoyen de chaque enfant.



Carnaval

La scolarité est encadrée par une équipe pédagogique soudée, jeune et motivée.

Les élèves sont répartis dans les 4 classes de la manière suivante :



Christelle Duverne



Angélique Chevalier



Amélie Richard

- une classe maternelle qui accueille les enfants de la Toute Petite Section (2 ans ½) à la Moyenne Section dont s'occupe Mme COTE Christelle aidée par deux ATSEM : Christelle DUVERNE et Angélique CHEVALIER
- une classe de GS / CP avec Mme PORTRAT aidée par une ATSEM : Mme Amélie RICHARD

- une classe de CE1 / CE2 avec Mme DUPLOYER
- une classe de CM1 / CM2 avec Mme MAUCELLI qui assure également la direction de l'école et Mme CHAVY pour compléter l'enseignement aux enfants

Nos enfants sont aussi au centre de l'utilisation des nouvelles technologies : tableau interactif dans la classe des CM1 CM2, vidéo projecteurs dans chaque classe, utilisation de supports pédagogiques par Internet, participation à des concours numériques (lecture et maths) pour les élèves de Mme PORTRAT.



À l'école primaire, le moment privilégié de cet apprentissage est le cycle 2, prioritairement le CP et le CE1. À ce niveau, le parcours d'apprentissage de l'élève doit comprendre des moments de découverte et d'exploration du milieu aquatique - sous forme de jeux et de parcours soutenus par un matériel adapté -, et des moments d'enseignement progressifs et structurés souvent organisés sous forme d'ateliers.



Vie communale

LE CCAS AU COEUR DE LA COHÉSION SOCIALE DU VILLAGE

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public communal qui intervient dans les domaines de l'aide sociale légale et facultative ainsi que dans les actions et activités sociales. Il est d'ailleurs rattaché à la collectivité territoriale, mais garde tout de même une certaine autonomie de gestion.

Avec quel budget fonctionne-t-il ?

Les ressources du CCAS lui sont propres et son budget est autonome par rapport au budget municipal. Les moyens financiers propres au CCAS sont néanmoins relativement limités. Les recettes sont constituées en majorité d'une subvention de fonctionnement versée par la commune, de dons, de legs, des participations des usagers aux services.

En 2019, le budget a été équilibré à **13 560 euros** environ.

Ses principales recettes :

- **Participation de la commune** : pour 2019 la commune verse une subvention annuelle de 7000 euros au CCAS
- **Dons de particuliers** : quelquefois des particuliers de la commune font des dons au CCAS. Ces sommes permettent ainsi d'aider plus de bénéficiaires pour les différents services proposés.

Pour quelles dépenses ?

- **Aide à quelques familles pour les repas de cantine** : dépense annuelle d'environ 1400 euros
- **Participation aux frais de crèches** (Le Creusot et Marmagne) : environ 1300 euros annuel
- **Financement des heures d'intervention** sur la commune du Relais Assistantes Maternelles : 960 euros
- **Participation aux Fonds d'Aide Départemental pour le Logement** : 300 euros
- **Repas-colis des aînés** : 3000 euros environ.



Les aînés ont été gâtés cette année encore ...

Le choix est laissé entre un repas convivial à la salle des fêtes ou un colis : les choix ont été partagés presque à égalité et cette année c'est une soixante de convives qui se sont retrouvés à la salle René BEUCARNOT le dimanche 1^{er} Décembre pour déguster un repas préparé par la Casa della Conca D'oro.



Nous avons besoin de vous !

Le Centre Communal d'Actions Sociales est un organe indispensable à la commune. Véritable rempart contre la précarité, l'isolement, la dépendance et la solitude, nous souhaitons le faire vivre, en y développant les valeurs d'entraide, de solidarité et d'échanges. C'est fort de cet engagement, malgré un contexte de crise et un désengagement de l'Etat, que chacun de ses membres souhaite donner de son temps afin de développer différentes actions pour mieux vivre ensemble. Si la démarche vous intéresse, que vous souhaitez vous investir à nos côtés en tant que bénévole, pour contribuer au « bien vivre » de notre commune, n'hésitez pas à nous contacter !

LE RAM INTERCOMMUNAL

Qu'est-ce que c'est ?

- un lieu d'information
- un lieu de formation
- un lieu de conseil
- un lieu de médiation
- un lieu d'échange
- un lieu de socialisation pour les enfants



Pour qui ?

- Pour les assistant(e)s maternel(le)s avec les enfants accueillis dans le cadre de l'agrément PMI
- Pour les parents afin de les accompagner dans l'ensemble des démarches.

Ce que vous apporte le RAM :

Les parents et les assistant(e)s maternel(le)s trouvent auprès de l'animatrice une écoute attentive et bienveillante pour parler de leur enfant ou de l'enfant accueilli.

Il peut servir d'intermédiaire entre les assistant(e)s maternel(le)s et les parents d'une part ou les services compétents d'autre part.

Une animatrice accueille et anime une fois par mois dans les locaux de notre garderie « le Paradis des Lutins » sinon le contact est le suivant :

Mme Christelle MACHADO
Mme DUPERRIER Fanny
Mme VANARET Elodie

Maison des Parents
70, avenue de la République
71200 LE CREUSOT
ram@ville-lecreusot.fr
elodie.vanaret@ville-lecreusot.fr
03 85 78 35 76 - 06 25 22 52 22

AGIR EN TANT QUE CITOYEN

Comment agir en tant que citoyen

Au quotidien, chacun d'entre nous peut exercer son sens civique et œuvrer pour le bien de tous. Y compris par de petits gestes

La citoyenneté ne se limite pas à la possession de la nationalité, c'est aussi le fait de participer à la vie de la cité. Si pour certains, cela implique de voter à chaque élection et de jouer un rôle dans le débat public, pour d'autres cela désigne plutôt le fait de s'engager bénévolement ou de donner régulièrement son sang. Finalement, ne serait-ce tout simplement pas le contraire de l'indifférence ?

Être citoyen, c'est donner son avis

Si user de son droit de vote est une façon d'apporter sa contribution, elle n'est pas la seule. Assister à l'assemblée générale de l'association ou de la mutuelle à laquelle on adhère, aux séances publiques du conseil municipal de sa commune ou de son agglomération, ou encore donner son avis lors de consultations publiques (sur l'aménagement de la voirie, le devenir d'un monument de la ville...) sont d'autres moyens de participer à la vie de la communauté.

Alerter si nécessaire

Agir en citoyen, c'est également donner l'alerte lorsque l'on a connaissance d'un dysfonctionnement, d'une anomalie. Pas seulement pour soi, mais en pensant aussi à ceux qui pourraient être confrontés à la même difficulté. Autant d'initiatives qui, même si elles sont individuelles, peuvent avoir une portée collective et contribuer à faire changer les choses pour tous.

S'engager, quelle que soit la cause

Si donner son avis est un premier pas, certains choisissent d'aller plus loin et de s'engager eux-mêmes. Par exemple en se présentant à leur



tour devant les électeurs. Être élu local, délégué d'un syndicat, administrateur de sa mutuelle ou d'une association permet de jouer un rôle actif dans la société. Et pour ceux qui ne se sentent pas l'âme d'un leader, le bénévolat offre d'autres occasions d'apporter sa pierre à l'édifice. Des gestes simples, mais qui ne sont pas anodins. Ils contribuent à créer du lien social, de la solidarité. Et à lutter contre l'indifférence.

Être citoyen, c'est aussi...

Prévenir les secours quand une personne se trouve en danger, se former au secourisme, respecter le tri sélectif, ne pas doubler dans une file d'attente, laisser sa place assise à une personne âgée ou à une femme enceinte... Et mille autres façons de se montrer solidaire au quotidien.

ÉTAT CIVIL



8 naissances et 2 baptêmes républicains



2 mariages et 2 pacs



Décès de Mesdames Germaine MORTIER en Janvier et Georgette FAUVAUX en Novembre 2019.
Décès de Madame OSSOLA et Monsieur SERVY

Vie communale

QUELQUES RAPPELS ÉLECTORAUX



Les **élections des conseillers municipaux** se dérouleront les **dimanches 15 et 22 mars 2020**.

Pour pouvoir voter comme pour être candidat, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales

Depuis la fin de l'année 2018, l'inscription sur les listes électorales est automatique pour les jeunes français qui ont atteint l'âge de 18 ans et qui ont accompli les formalités de recensement à 16 ans, et pour les personnes ayant obtenu la nationalité française à partir du 1^{er} janvier 2018.

« En dehors de ces situations, pour être inscrit sur la liste électorale, il est impératif d'en faire rapidement la demande auprès de sa mairie, par courrier ou en ligne à l'adresse <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1367>

Les demandes ne peuvent être déposées que jusqu'au vendredi 7 février 2020

Les personnes déjà inscrites doivent quand même vérifier les références de leur inscription (nom, prénoms, bureau de vote) sur le site internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

A Saint-Symphorien, la maison de service public existe déjà, c'est la mairie...

Lors de sa conférence de presse jeudi 25 avril, le Président de la République a annoncé un plan «Maison France Service» avec une «maison de services au public» dans chacun des quelque 2000 cantons d'ici 2022 (Ce sont des structures qui combinent accueil physique et accompagnement numérique, et qui regroupe en un même lieu plusieurs services.)

Nous sommes là pour vous aider ... !!!

L'objectif de la municipalité depuis plusieurs années est de permettre à l'ensemble des habitants d'accéder à un service de proximité et/ou de bénéficier d'un accompagnement administratif sur de nombreuses thématiques de la vie quotidienne : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, services postaux, accès au droit, etc. Nous pouvons vous aider au quotidien pour vos démarches vers **Pôle emploi**, **ANTS** (service cartes grises, permis...) les **caisses d'assurance maladie**, retraite ou familiale par exemple. N'hésitez-pas à venir nous voir !

Vos démarches

Inscription aux écoles

Pour toute inscription dans une école, un certificat délivré par la Mairie est nécessaire.

Pour toute inscription dans une école en dehors de la commune, il vous faudra alors une dérogation scolaire délivrée également par la Mairie.

Inscription sur la liste électorale

Il faudra vous présenter en Mairie muni de la carte d'identité française et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Recensement au service national

Dès l'âge de 16 ans, il est nécessaire de se faire recenser en Mairie qui délivrera alors une attestation. Celle-ci est obligatoire pour l'inscription aux examens, aux concours publics tel que le BAC et au permis de conduire.

Restauration scolaire et garderie

La gestion de ces deux services est associative. Il faut se renseigner auprès des présidentes d'associations (voir article des associations)

Nouveaux arrivants

Si vous venez de vous installer sur la Commune, pensez à vous déclarer en Mairie, munis de votre livret de famille afin d'être enregistré sur la collectivité.

Baptême civil

Le dossier est à retirer puis à déposer en Mairie.



CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Attention désormais les dossiers se font tous à la Mairie du Creusot, équipée d'un dispositif de recueil de données biométriques. Néanmoins vous pouvez venir en mairie pour prendre connaissance de la liste des pièces à fournir afin de constituer votre dossier au préalable.

SALON DE L'AGRICULTURE

Concours général agricole en race trait d'Auxois

Une jument de Saint-Symphorien-de-Marmagne prend la troisième place

Etoile de la Côte, présentée par Charlotte Rérolle, rapporte une médaille à la Saône-et-Loire en prenant la troisième place du concours

Pour arriver à Paris, elle a obtenu la deuxième place au concours local d'Étang-sur-Aroux, la deuxième place au concours départemental à Saint-Symphorien-de-Marmagne, et le premier prix de section au concours national de Semur-en-Auxois. « Elle a du cadre, c'est à dire qu'elle est bien proportionnée, et elle se déplace bien » selon le jury.

Eclipse de Meursanges, présentée par Mathieu Duverne, lui aussi de Saint-Symphorien-de-Marmagne, termine pour sa part à la cinquième place. C'est une pouliche de 3 ans qui venait pour la première fois à Paris, après sa troisième place à Semur-en-Auxois



Les deux stars symphorinoises du concours

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Les 21 et 22 septembre 2019, le village a vécu ses premières « Journées du patrimoine »

L'idée a germé au sein de l'Office Municipal de la Culture en février 2019 où les Membres, surpris par l'annonce du démontage de l'exposition « Chercheurs d'Autunite » située au Restaurant « La Rose des Vents » suite au changement de gérant, ont manifesté leur désir de ne pas laisser l'exposition stockée en Mairie et de répondre favorablement à l'idée de participer à une commission décidée en Conseil Municipal pour que cette exposition de 15 ans née grâce aux recherches, témoignages et soutien des finances publiques, puisse être revue et réinstallée en Salle des Associations.

Effectivement, « Pendant 150 ans, St Symphorien s'est trouvé mêlé au destin d'un minéral : l'autunite, aux propriétés parfaitement connues aujourd'hui, mais dont on ignorait à peu près tout au moment de sa découverte dans le sol de la Commune en 1800 ».

L'idée de reprendre l'histoire de l'autunite pour les « Journées du Patrimoine » a été concrétisée en y joignant l'idée de présenter également l'histoire des poilus initiée par M. le Maire avec l'objectif d'offrir une exposition gratuite aux villageois et extérieurs ainsi qu'aux élèves d'écoles primaires.

L'HISTOIRE DE L'AUTUNITE à l'ex café Deslorieux Blondeau

La Commission « Autunite », composée de quelques membres de l'OMC et de passionnés, a donc été créée et s'est réunie une douzaine de fois jusqu'à la mise en place effective de l'exposition dont l'objectif était de prévoir une partie transposable ensuite en exposition permanente.

Le travail a donc consisté à inventorier l'existant venant des différentes expositions : « chercheurs d'autunite », celles du Foyer Rural de 1981 et 1998 (avec venue d'H. FOURNIER) et de la documentation en Mairie et à la Bibliothèque (planches historiques, matériel, cadres, vaisselle, plans, témoignages, courrier, coupures de presses, photos, vidéo de 2004 ...), auquel s'est ajouté un document exceptionnel : un film en partie tourné à St Symphorien en 1977 par FR3 « De l'autunite à l'uranium », scénario historique d'Henri BIDAUT, ingénieur au Commissariat à l'énergie Atomique (CEA). Pour l'occasion, des photos sur aluminium ainsi qu'un fond de scène ont été confectionnés, retraçant des scènes et des personnages de la mine.

Les visiteurs ont pu découvrir :

- **une exposition avec présentation chronologique des événements et de leurs acteurs :**
 - 1797-1802** Découverte du minéral (urane oxydé, baptisé plus tard Autunite) par JF DE CHAMPEAUX, Ingénieur des Mines ;



Entrée de la mine des Riaux

1840-1898 Première utilisation pour teinter le verre à la Cristallerie de Baccarat et découverte de sa radioactivité (H. BECQUEREL) ;

1905-1910 Premiers travaux miniers entrepris par H. MARLOT, géologue prospecteur ;

1946-1949 Reprise des travaux par le CEA (H. FOURNIER) avec la venue d'I. et F. JOLIOT CURIE aux Riaux (période des « Bikinis ») ;

1979-1982 Nouvelle prospection par Elf Aquitaine ;

2006 Réaménagement des entrées de galeries aux Riaux ;

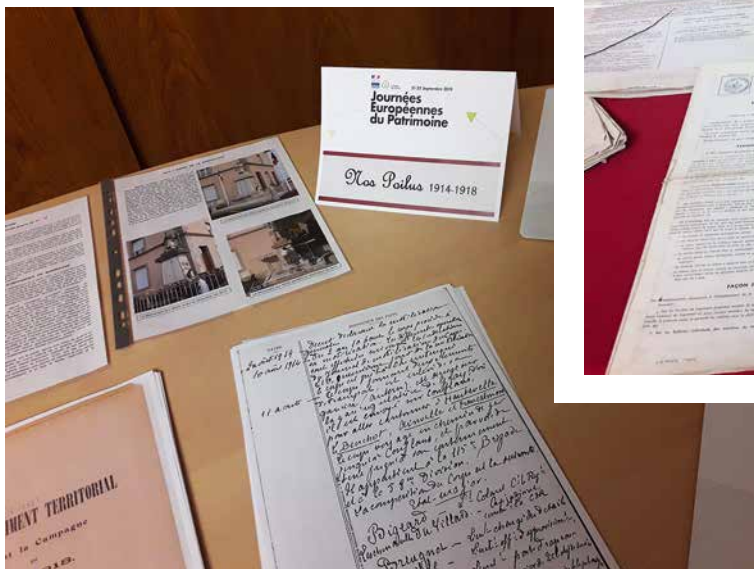


- des outils, matériels, verres et cristaux teintés de couleur jaune et reflets verts ;



- des livres et des coupures de presse ;

Chacun ayant pu repartir avec un dépliant présentant la chronologie de l'histoire de l'autunite.



Enfin, l'idée d'utiliser les locaux vacants de l'ex café Deslorieux Blondeau est née de l'indisponibilité de la salle des fêtes. Ce qui a permis à l'OMC d'une part de s'approprier l'histoire de cette famille, d'autre part de bénéficier de différentes pièces pour présenter la documentation, le matériel et les objets en ouraline (grâce à lumière ultraviolette et chambre noire), projeter les film et vidéo, et au final faire revivre cet endroit bien connu des villageois.

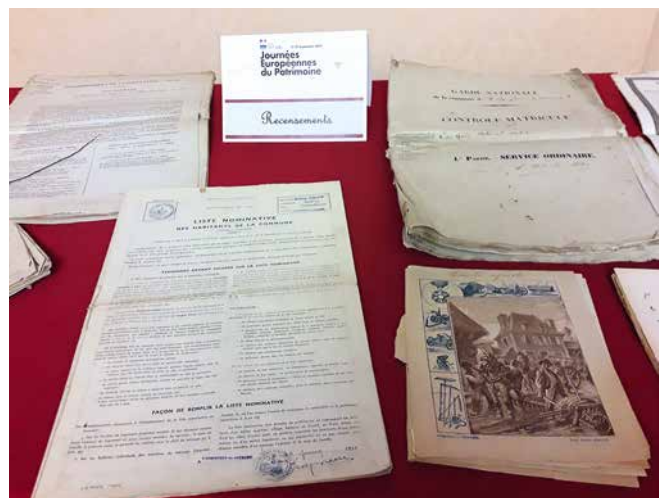
Ont également été proposés aux visiteurs :

L'HISTOIRE DES POILUS et les archives municipales en Mairie

- fiches relatant l'histoire militaire des poilus du monuments aux morts
- plans relatifs à la construction des écoles
- plans de l'ancienne église romane
- recueils de recensement...

ainsi que photos et légendes de diverses pièces constituant le patrimoine du village : croix, lavoir, pierre, chapelle...

Remerciements à M. le Maire et les agents municipaux et l'ensemble des bénévoles pour le travail, le prêt de matériel et la disponibilité, contribuant ainsi à la réussite de ces journées, prolongées le lundi pour recevoir les écoliers (CM1-CM2) de St Symphorien, sans oublier la presse qui a largement relayé l'événement en particulier le magazine communautaire « l'actu Creusot Montceau » de septembre octobre, Creusot Infos et le Journal de Saône et Loire.



Vie associative

OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE

En 2019, l'Office Municipal de la Culture, pour sa 4^e année d'existence, composé d'élus du conseil municipal, de membres d'associations, d'artistes et de citoyens individuels, a pu offrir 5 manifestations culturelles gratuites au village :

Les 19 et 20 janvier, l'exposition photos « thèmes en liberté »

Près de 300 personnes sont venues découvrir et apprécier :

- les photos sur des thèmes variés réalisées par les artistes d'Objectif Photo Montchanin ;
- ainsi que le récit de souvenirs, histoires et rencontres aux portes du Morvan intitulé « Brèves de campagne », œuvre de l'écrivain et peintre invité d'honneur, Philippe BEAU.



Le 22 mars, la projection de «La Marche sans faim»

Film de Damien ARTERO retraçant l'expédition de Florian GOMET qui a animé un large débat avec la soixantaine de participants et ensuite mis à disposition les deux derniers récits de ses aventures dont « America Extrema », défi sportif de 12 000 kms à travers le Canada et l'Alaska présenté l'année précédente au village (livre à disposition à la Bibliothèque).



Le 28 mai, une balade botanique

avec Jean BEGUINOT de la Société d'histoire naturelle du Creusot suivie par une dizaine de personnes avides de connaître l'utilité de ces plantes souvent jugées de mauvaises herbes.



Le 15 juin, la participation à St Sym en fête

Simultanément aux attractions des Amis des Écoles :

- Scène ouverte à la fête de la musique avec Michel et Marielle en fil rouge l'après-midi et à l'heure de l'apéritif, séquence chansons françaises et espagnoles avec le groupe Christyves ;
- Ventes de livres de la Bibliothèque.



Les 21 et 22 septembre, les journées du patrimoine

Temps fort de l'OMC qui a accueilli plus de 200 passionnés (y compris enfants des écoles) d'histoires :

- de l'Autunite dans l'ex café Deslorieux Blondeau autour d'une documentation historique, des livres, des objets, des outils relatifs à la découverte, la prospection, les propriétés et l'utilisation de la pierre autunite et surtout un film tourné à St Symphorien en 1977 par FR3 «De l'Autunite à l'Uranium» (scénario d'Henri BIDAUT), ainsi qu'une vidéo avec des villageois ;
- des poilus dont l'identité est inscrite au monument aux morts du village, mais aussi celles des églises, écoles, cadastres, croix et tout ce qui constitue le patrimoine du village, en Mairie.

Chaleureux remerciements à tous les bénévoles qui ont oeuvré pour ces expositions par leur travail, leur prêt de matériel et leur disponibilité à accueillir les visiteurs ces deux jours.

Quelques projets de l'OMC pour début 2020 : l'exposition d'Objectif Photo Montchanin déjà programmée les 18 et 19 janvier, un concert de l'Ecole de musique du Creusot, une exposition de peintures des Beaux-Arts du Creusot...

Habitants du village, membres d'associations, vous souhaitez réaliser un projet culturel, l'OMC est là pour vous accueillir et promouvoir votre projet.

La Bibliothèque est ouverte

Le lundi de 17 à 18 h 30 et mercredi de 15 à 18 h

Venez choisir gratuitement des livres, rencontrer les animatrices et les lecteurs.

Les animatrices vous annoncent « **DES CHANGEMENTS A LA BIBLIOTHEQUE** » :

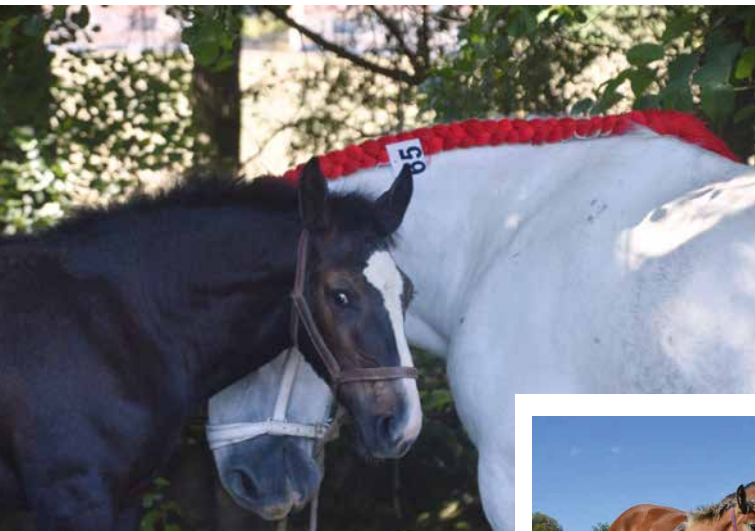
- Réalisation d'un tri des livres adultes très important dans le cadre du « désherbage » ; tous les livres abîmés, très vieux ou démodés ont été mis en vente lors de la fête des écoles et le fruit de cette vente a permis d'en acheter des neufs ;
- Aménagement, à l'étage des adultes, d'un emplacement réservé aux collégiens et aux lycéens pour y pratiquer des activités ludiques selon leurs souhaits émis lors d'une réunion en juillet ;
- Très beau coup de peinture effectué par Michel, sur les murs dégradés par l'humidité à l'étage et ceux du coin jeunes ;
- Mise en œuvre de deux séances de lecture avec les enfants du Relais d'assistantes maternelles ;
- Aide bénévole d'Élodie et Marion qui souhaitent revenir pendant les vacances scolaires.

Adresse mail de la Bibliothèque : commune-st-symphorien-de-marmagne@orange.fr
Téléphone : 03 85 78 29 77



FÉDÉRATION DES ÉLEVEURS DE CHEVAUX DE TRAIT DE SAÔNE-ET-LOIRE (FECTSL)

Encore une édition de ces concours magnifiques sur notre commune couronnée de succès...



La Présidente de la Fédération des Chevaux de Trait Bourgogne-Franche Comté, Madame Béatrice BARNAY tient à remercier chaleureusement les éleveurs pour leur participation à ces différents concours, Monsieur le Maire et son équipe administrative et technique, Monsieur Jean-Paul BUREAU, président du Syndicat des chevaux de trait Auxois, Monsieur Jean BREST, président du Syndicat des chevaux de trait Percherons, les membres du jury qui représentaient chaque race.

Les 13 juillet et 24 août ont été des dates importantes pour les éleveurs de chevaux Auxois, Comtois et Percherons. Pour la première fois 85 chevaux Auxois, Comtois, Percherons se sont retrouvés pour la grande finale unique de Bourgogne - Franche-Comté et le beau temps était au rendez-vous !



*la championne Auxoise suitée Réane
14 ans originaire de Charmoy*

Ces chevaux avaient auparavant assuré leur qualification pour la finale régionale dans le département voisin de la Nièvre et en Saône-et-Loire.

Cyril Decosne, Emmanuel Perrin et Dominique Heuzé étaient les présidents de jury des trois catégories, Auxois, Comtois, Percherons. Plusieurs poulains étaient également du voyage, parqués bien à l'ombre des arbres bordant le Mesvrin.

Les pouliches et juments sélectionnées le 24 août sont allées rencontrer celles d'autres régions à Maîche pour les Comtoises, Semur en Auxois pour les Auxoises et au Haras du Pin pour les Percheronnes.

Résultats de la finale régionale

Pouliches Auxoises :

Guinness du Lac

Pouliches Comtoise :

Irina du Gras

Pouliches Percheronne :

Gribouille d'Arzemouy

Juments suitées Auxoise :

Réane

Juments suitées Comtoise :

Cheyene du Meix Janin

Juments suitées PT Percheronne :

Coquine de Ponthouin

Juments suitées GT Percheronne :

Fanette de Nangle



Un public nombreux tout au long des concours

LES AMIS DES ÉCOLES



Créée en 1977, l'association « Les amis des écoles » a pour but de soutenir financièrement les déplacements pédagogiques et culturels des écoles maternelles et primaires de la commune. Ses actions permettent également d'offrir des moments de partage à tous les enfants.

Le bureau, composé de parents d'élèves, se réunit plusieurs fois par an. L'association peut compter sur ses bénévoles, la collectivité (Mairie, OMC, bibliothèque, Enseignants) et des entreprises locales afin d'assurer le bon fonctionnement des différentes manifestations (Tombola, Belote, Brocante).

Les bénéfices des manifestations permettent de financer :


- les sorties scolaires,
- Différents goûters (spectacle de Noël, Carnaval, spectacle de fin d'année),
- la kermesse de fin d'année,
- Halloween.,
- ...

Composition du bureau pour l'année 2019-2020 :

Président :	Sébastien PANDOLFO
Vice-président :	Ricardo ALVES
Secrétaire :	Agathe BROCHOT
Secrétaire Adjoint :	Sabrina MACEDO
Trésorière :	Cécilia ROY
Trésorière Adjointe :	Elodie CREUZET
Membres actifs :	Nekes HNEPEUNE - Antoine BEAUCARNOT Cédric BOYER - Sébastien DESTERBECQ



Contact: Vous souhaitez nous rejoindre, nous transmettre vos idées, vos suggestions, devenir partenaires, n'hésitez plus !

@ : amisdesecoles@hotmail.com / 07-61-27-04-28 / nous suivre sur  « Les amis des écoles » de St-Symp

Vie associative

LA CANTINE SCOLAIRE

L'association de la Cantine Scolaire a pour objectif d'aider à financer les repas de cantine des enfants inscrits à l'école. L'association est gérée par des bénévoles et emploie une salariée à temps partiel.

Pour l'année scolaire 2018/2019, Véronique a servi 7 326 repas (préparé en liaison froide par Bourgogne Repas) soit une augmentation de 485 repas de plus que l'année précédente, chiffre en hausse depuis quelques années déjà, ce qui nous laisse penser que la cantine est un service important pour les familles et par conséquent pour nos écoles et notre village.

L'effectif reste stable soit 70 enfants inscrits, le prix de revient d'un repas est de 4.39 €, alors que le coût facturé aux familles est de 3.90 €/repas enfant. Ce qui entraîne un déficit pour l'année 2019 de 3 590 €.

Pour pallier à ce déficit chaque année, l'association organise une soirée dansante et deux soirées théâtre qui comblent à deux tiers le déficit. La municipalité quant à elle, couvre le reste du déficit soit 1/3.



Cette année, la soirée « Paysanne » a connu un beau succès et nous tenons à remercier vivement les parents d'élèves qui sont venus nombreux, et merci aux personnes qui ont fait des dons.

Nous renouvelons également sur 2020, nos deux soirées théâtres COMIQUES, rendez-vous les :

- **Samedi 01 Février 2020** à 20 h 30 avec la **troupe les ZYLUMINES** de Luzy
- **Samedi 14 Mars 2020** à 20 h 30 avec la troupe **L'EVANTAIL** de Blanzay

Nous remercions une nouvelle fois, Véronique, Christelle, Amélie, Angélique, les parents d'élèves, les institutrices, nos collègues des associations de la Garderie, des Amis des Ecoles, la municipalité. L'ensemble du bureau fait appel aux bonnes volontés afin d'élargir le bureau...on vous attend...

« Le bénévolat vit grâce aux associations, et les associations vivent grâce aux solidarités »

Blanche Marie, Sabrina et Stéphanie

Bonne et Heureuse année 2020...



CLUB DU RENOUVEAU

L'année se termine déjà après avoir passé de bons moments au sein du Club malgré des peines aussi avec le départ de Christiane OSSOLA et quatre autres personnes qui sont souffrantes... nous pensons aussi à celles et ceux qui ont rejoint une maison de retraite et ne peuvent plus participer à nos activités ...

Nous tenons à remercier Monsieur le Maire et la Municipalité pour l'aide apportée au bon fonctionnement du Club et surtout pour la subvention attribuée chaque année.

Nous continuons d'animer les rencontres avec les jeux « cartes, triominos », des démonstrations par des sociétés et bien d'autres activités encore...

Petit aperçu des activités de cette année :

- Les reines et les rois avec les galettes des rois en janvier

- La dégustation de beignets en février, suivie du loto (pour apporter des fonds nécessaires à nos activités) quelques sorties et visites
- Un repas de saison en mars (potée cette année) puis la fête des mères en mai et celle des pères en juin,
- En juillet malgré la sécheresse nous avons fait un beau voyage sur le Doubs et en Août nous sommes allés nous détendre à la Maison du Beuvray
- En octobre nous avons fêté les anniversaires de quelques-uns de nos adhérents : 13 ont été gâtés !
- Nous terminons chaque année par un repas convivial pour fêter Noël

Nous avons plein de beaux projets pour l'année 2020, rejoignez-nous !

Nous présentons tous nos vœux à tous les habitants de Saint-Symphorien de Marmagne pour l'année 2020

LA GARDERIE « LES CH'TITS MÔMES DE ST SYM »

Comme chaque année, Donata DEREN accueille les enfants de la commune tous les matins dès 7 h jusqu'à l'ouverture de l'école, et tous les soirs de 16h30 à 18h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire.

Le bureau de l'association est composé de :

Amandine DETHOOR, Présidente.

Sabrina JOUTY, Trésorière.

Vanessa PILLIN, Secrétaire.

Matins et soirs, Donata propose aux enfants inscrits, différentes activités par thème selon la période de l'année (Noël, Pâques, fête des mères...).

Afin de récolter des fonds pour la continuité du bon fonctionnement de notre association, et suite au succès depuis deux ans, nous organisons à nouveau notre marché de Noël. Donata et les enfants ont confectionné des objets pour vous faire partager la magie de Noël.

L'association prévoit également en octobre/novembre 201 une vente de fromage en participation avec M. et Mme LEQUIN.



Le bureau remercie la municipalité pour son aide financière et son soutien tout au long de l'année.

Merci également à tous les parents pour leur participation.

Nous vous souhaitons à tous une très bonne année.

THÉÂTRE INTERLUDE

Cette année cher public, Interlude vous a présenté, le week-end du 23 et 24 novembre 2019, une pièce de Vivien LHERAUX "Alors, on fait quoi maintenant ?".

Cette comédie hilarante a rencontré un beau succès auprès de nos fidèles spectateurs.

En première partie, nos deux jeunes nouvelles recrues, Enzo COTTET et Thomas GRENOT vous ont proposé un petit spectacle clownesque que le public a beaucoup apprécié. Bravo à eux deux pour leurs premiers pas sur scène.

Vous avez pu remarquer le retour de Thibaut CARRE et Pierre DERLIQUE, venu renforcer notre effectif, ainsi que le départ de Colette GADREY, Isabelle et Laurent PARAKIAN.

Pour la nouvelle saison théâtrale, si vous souhaitez nous rejoindre en tant que comédien(ne), vous êtes les bienvenu(e)s ! N'hésitez surtout pas.... Contactez-nous dès le mois de mars !



Notre tournée se poursuivra ensuite à :

- **ST FIRMIN le 29 février 2020**
- **ST LAURENT D'ANDENAY le 14 mars 2020**
- **PERREUIL le 28 mars 2020**

D'autres dates se grefferont au cours de notre tournée en 2020.

Nous remercions nos partenaires, la municipalité ainsi que les Jardins du Mesvrin.

L'ensemble de la troupe INTERLUDE vous souhaite une bonne et heureuse année 2020

Vie associative

CREUSOT VÉLO SPORT



Samedi 28 septembre 2019, Creusot Vélo Sport, en collaboration les communes de Charmoy et Saint Symphorien de Marmagne, organisait le 18^{ème} Contre la Montre Cycliste de la Vallée de la Brume – Challenge Guy Berthelot. Cette épreuve chronométrée se disputait entre les 2 communes en coureur individuel ou par équipe de 2 sur un parcours exigeant de 16km.

Malgré une météo convenable (quasi sans pluie et avec un vent légèrement favorable), cette année la course a souffert de la proximité du championnat de Saône et Loire par équipe de 4 coureurs organisé le lendemain à Louhans. Cependant 40 coureurs individuels et 34 équipes de 2 ont participé à l'épreuve. Les clubs les plus représentés étaient le Vélo Club Tournus et Creusot Cyclisme.

Les organisateurs sont satisfaits de cette journée. En effet, près de 40 bénévoles ont contribué à l'organisation de cette manifestation, et aucune chute ou incident de la circulation n'était à déplorer.

En individuel, le meilleur temps masculin est réalisé par Maxime Guyot en 21'55" et Chloé Charpentier réalise le meilleur temps féminin en 26'53".

Par équipes, le scratch revient à Olivier Calonne-Frédéric Talpin 22'06", la meilleure équipe féminine est Marylène Lequin-Ludivine Lequin en 28'05" et la meilleure équipe mixte Chloé Charpentier-Maxence Pedreno en 23'29" (nouveau record)

Le challenge Guy Berthelot attribué à la première équipe FSGT a été remis à David Zoccolante et Dimitri Ragaine.

La remise des Prix a eu lieu à la salle des Fêtes. Les coureurs de chaque catégorie ont été récompensés par de nombreux lots offerts entre autres par les communes de Charmoy et Saint Symphorien de Marmagne ainsi que le garage Lacroix.

La journée s'est soldée par un vin d'honneur offert par la commune de Saint Symphorien de Marmagne.



FNACA

La FNACA est une association spécifique de tous ceux qui ont participé entre 1952 et 1962 à la guerre d'Algérie ou aux combats du Maroc ou de la Tunisie,

Le 19 MARS est une journée nationale du souvenir !

Publiée au « Journal Officiel de la République Française », la LOI du 6 décembre 2012 est ainsi rédigée : **LOI n° 2012-1361 du 6 décembre 2012 relative à la reconnaissance du 19 mars comme journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc (1)**

Article 1

La République française institue une journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Article 2

Cette journée, ni fériée ni chômée, est fixée au 19 mars, jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 6 décembre 2012.

Le Comité commémore le 19 mars 1962, fin de la guerre en Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie avec l'aide des municipalités. Il célèbre également le 8 mai 1945, le 18 juin (Appel du Général De Gaulle) et le 11 novembre 1918.

Son but est de perpétuer le devoir de mémoire envers les anciens combattants mais ses adhérents vieillissent et la mémoire s'éteint progressivement...



**Fédération Nationale des
Anciens Combattants d'
Afrique du Nord**

Message pour le 19 mars 2019

Au jour anniversaire de la proclamation, en 1962, du Cessez-le-feu de la guerre d'Algérie, la France honore nos 30 000 frères d'armes tragiquement disparus durant 10 années de meurtriers combats en Algérie, Maroc et Tunisie.

Devenus invisibles mais toujours présents en nos cœurs, avec bravoure et dévouement, ils ont porté nos trois couleurs.

Enfants de la République, ils l'ont servie avec fidélité.

Ils ont préservé ses valeurs et permis sa cohésion nationale.

A « 20 ans dans les Aurès », ils ont vécu l'enfer dans cette guerre dont il fallait taire le nom.

Dans des cercueils plombés, sans le moindre humanisme, ils ont été restitués à leurs familles, la mention « Mort pour la France » souvent absente.

Les pleurs d'une maman, un père foudroyé par la douleur...

Une épouse, une fiancée effondrées et désorientées...

Une sœur, un frère, accablés par le malheur...

Les questions de l'enfant sans réponse...

Tant de vies à jamais brisées !

Avec émotion, nous pensons à ces familles si durement éprouvées et au destin profondément bouleversé.

L'Etat se doit de leur exprimer sa gratitude et sa considération.

Par delà les brûlures de l'Histoire, faire vivre leur souvenir,

- C'est les faire apparaître pour ne pas disparaître.

- C'est mobiliser les forces vives de la Nation pour s'élever contre l'indifférence qui génère les déviances, et l'ignorance qui nourrit le racisme et la haine.

- C'est préserver les valeurs de l'Humain !

Voir passer la colombe sur l'arc en ciel de la Paix, implique courage et vigilance.

C'est toujours en temps de Paix que les enfants apprennent à jouer à la guerre.

Leur enseigner notre parcours de vie, c'est enrichir l'Histoire pour une juste préhension de ce conflit.

C'est éveiller leur conscience, les aider à se forger un avenir radieux.

Un espace de vie, de confiance et d'espérances, les citoyens formant une ronde pour s'ouvrir au monde et transmettre leur Message de Paix, d'amour, de joie et d'amitié.

Avec enthousiasme, fédérons toutes les énergies pour préserver la Paix, ce bien si précieux.

C'est donner un sens à la vie.

Vive la République.

Vive la France.

Le Comité national de la FNACA

Vie associative

AMUR



Fort de plus de 80 adhérents, AMUR est sûrement un club connu par de nombreux habitants de Saint Symphorien.... Randonnées, marches douces et marches nordiques (même en dehors de l'hiver!!!), voilà le panel des offres de notre association.

Cette année encore, AMUR , associé au comité des fêtes de Broye, a participé à l'organisation d' une marche gourmande dont la renommée a largement dépassé les limites de la commune ! Repas « gastronomique », ambiance musicale et paysage , tout y était pour la réussite de ce projet.

Notre association aura aussi proposé à ses adhérents, une journée de découverte de la pratique des raquettes dans le Jura et une expédition à l'abbaye de Fontenay à la recherche de richesses architecturales de cette région.

AMUR a initié un circuit de découverte, « la louvetière » que beaucoup de « randonneurs du dimanche » ont déjà pratiqué ... plus qu'un circuit de randonnée, c'est une vitrine sur les richesses (plantes et certains animaux) qui sont révélées sur ce circuit ! Accessible même aux non sportifs, c'est une balade à faire en famille ...On y accède par le RD120 qui relie Broye à AUTUN, au lieu-dit : les vernes de lyre.

Grâce à l'amabilité de nombreux propriétaires, AMUR a aussi ouvert un nouveau circuit en direction des « pierres aux saints » et le passage sur un vieux pont vous fera peut-être souvenir des anciens qui avaient sûrement circulé ici, à la tête d'un charroi

L'entretien de chemins existants, véritable patrimoine, en rafraichissant le jalonnement et surtout en venant à bout de ronces bien encombrantes fait partie également de nos préoccupations !

En 2020, ce sera le 30^{ème} anniversaire de la marche Autun-Le Creusot... le 19 avril ! Dès à présent, réservez ce week-end pour cet évènement pour lequel nous attendons beaucoup de participants. De plus, le circuit reliera les villes d'Autun et Le Creusot, comme à l'origine de cette marche... Un groupe de travail auquel participe Saint symphorien Animation, planche sur l'organisation de cette manifestation que nous espérons festive...



Et si marcher est un plaisir pour vous, alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre sans attendre, le jeudi après midi tous les 15 jours pour une marche douce, le samedi tous les 15 jours en alternance le dimanche, pour les randonnées et tous les samedis matin, dès 8H45 départ devant la mairie pour la marche nordique.

Pour nous joindre et pour consulter notre calendrier trimestriel et les CR des balades, consultez le site : www.louvetiere.fr
Blog : <http://marche-amur.blogspot.fr/>



GROUPEMENT DES CHASSEURS DE ST SYMPHORIEN DE MARMAGNE



Les Chasseurs traquent le gibier et font le pied... mais pas que...

Le Groupement des chasseurs de Saint Symphorien de Marmagne est composé de 14 adhérents

La principale activité est l'activité cynégétique et la régulation des nuisibles que nous pratiquons d'Août à fin Février ou même avant si des dégâts sont constatés,

Nous chassons les petits gibiers à poil et à plumes de façon individuel, chacun suivant ses désirs et à sa convenance.

Chaque dimanche, nous organisons une battue aux grands gibiers (chevreuils, sangliers), suivant les indices essentiellement relevés.

Entretiennent la nature

Nous avons effectués cette année cinq jours pour nettoyer, élaguer les chemins, ainsi que sécuriser les postes de chasse

Nous entretenons les saignées pour que les chemins restent praticables aux autres utilisateurs de la nature, nous débroussaillons bénévolement entre cinq et douze kilomètres sur le secteur de : « la petite rue, la Cote, les Petits, la Guillie, la croix de la messe et autour (Nouveau secteur cette année), ainsi que les Guillots et le Pré Long.

Régulent des nuisibles

Tous nous participons à la régulation et chasse aux nuisibles, plus particulièrement avec la régulation des ragondins sur le Mesvrin et la Brume.

En effet, Richard et Bernard sont piégeurs agréés par la Fédération des Chasseurs de Saône et Loire.

et vous invitent à un moment de convivialité et de détente

En Mai, un repas est organisé à la salle des fêtes, avec au menu si possible un sanglier à la broche mais pas que

Tous les adhérents y participent et tous les gens intéressés sont les bienvenus.

Le prochain repas aura lieu le 24 mai 2020 : si vous souhaitez y participer, faites- nous le savoir !!! vous serez accueillis avec beaucoup de chaleur et d'authenticité.

Nous faisons un effort sur nos tarifs pour les enfants, voire la gratuité pour certains.

Bon Buffet et bonne humeur sont au rendez-vous pour cette journée et à la fin du repas pétanque et promenade facilitent la digestion...

Notre bureau est composé ainsi :

Président	COMMUN Richard
Président adjoint	TESTARD Robert et LAMBERT Bernard
Trésorier	GIEN Michel
Trésorier adjoint	CONTASSOT Etienne
Secrétaire	PILLOT Daniel
Secrétaire adjoint	GIEN Guillaume



Vie associative

FOOTBALL CLUB DE MARMAGNE

LIGUE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE — DISTRICT SAONE ET LOIRE



« Affilié à la Fédération française de Football et engagé dans les championnats seniors, féminins et jeunes du District de Saône et Loire, le Football Club de Marmagne tisse un lien social envers les habitants et leurs enfants et contribue largement à la vie associative de la commune. »

La saison 2018/2019 a vu les seniors (encadrés par Jérôme Bailey, José Do Carmo et Eric Perrodin) terminés respectivement premier et sixième de leur groupe, permettant à l'équipe fanion d'accéder à la D2. Les féminines terminant deuxième de leur championnat. Les U13 troisième..

Cette année le FCMARMAGNE a pu engager une équipe U15 en championnat. Equipe encadrée par Marco Piccirilli, Thierry Chaput et Christophe Leroy. Les entraînements ont lieu le mercredi de 14H30 à 16H30 et le vendredi de 17H45 à 19H15. Egalement des équipes U6/U7 et U8/U9, encadrées par Jérôme Bailey et Damien Le Par dont les entraînements ont lieu le vendredi de 17h15 à 18h15.



Cette nouvelle saison démarre avec des ambitions pour les seniors, le club compte 116 licences toutes catégories confondues, des U6 jusqu'aux dirigeants.

Entraînées par Maxime BOISSARD et, Céline MOLLEY assurant la correspondance avec les instances du District, les féminines ont été engagées dans la poule moyenne du district de Saône et Loire, en entente avec le club de Gênelard encore cette année pour palier à un manque de joueuses dans les 2 clubs

Le Baby Ballon permettra au club de se relancer du côté des plus jeunes, en créant un accompagnement pour les années futures. Plusieurs séances auront lieu tous les 15 jours le samedi de 10H30 à 11H30, gérées par Christophe Leroy.

Fier du renouveau apporté par le baby ballon, ainsi que par les U15 et U6,U7,U8,U9 et espérant créer un nouvel élan dans l'école de foot, le président Jean-luc Bugnieux peut nourrir de nouvelles ambitions aidé par une vingtaine de dirigeants et autres bénévoles pour assurer les manifestations, indispensables aux finances du club. L'apport du Club House du Chambon dans la bonne ambiance entre les différents membres du club est considérable et permet de tisser des liens plus forts encore.

Au nom de tous les licenciés, le président remercie les généreux et fidèles sponsors, la Municipalité et ses représentants sans lesquels nous ne pourrions pas pratiquer notre sport et assurer la pérennité du club.



Président Jean-luc Brugnieux
Secrétaire Céline Molley
Trésorier Eric Perrodin
Contact: marmagne.fc@lbfc-foot.fr

A.A.P.P.M.A. de MARMAGNE« Les Amis du MESVRIN » (1^{ère} catégorie)**ACTIVITES DES BENEVOLES ET SUIVI DES CONTROLES****RETROSPECTIVE 2019**

SUITE AUX DECISIONS PRISES EN 2018 PAR LA FEDERATION DE SAONE ET LOIRE « POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE » LIEES AUX ATTRIBUTIONS DE LA CAISSE DE RECIPROCITE : LA BAISSSE DE 30 % SUR LE RETOUR NOTRE CONTRIBUTION A CELLE-CI : NOUS AVONS DECIDE NE PAS REALISER D'ANIMATION PECHE SCOLAIRE ! AVEC UN GRAND REGRET DOMMAGEABLE POUR LES ENFANTS ! CELA VA DE NOS MOYENS POUR UNE GESTION RAISONNEE SUIVANT LES RETOURS DES CARTES DE PECHE.

L'ASSEMBLLE GENERALE 2018 DU 27 JANVIER 2019 A ETE SUIVIE PAR UNE CENTAINE DE PERSONNES.
L'ASSEMBLEE 2019 AURA LIEU LE 26 JANVIER 2020 A 9H30 SALLE DES FETES DE MARMAGNE.
UNE DEUXIEME ASSEMBLEE GENERALE AVEC NOUVELLE ELECTION DU BUREAU SE FERA LE 29 NOVEMBRE 2020.

TRAVAUX DE REMISE EN VALEUR PISCICOLE EN DEMI/JOURNEES

LE NETTOYAGE DU BIEF DE CRUZILLE A ETE REALISE AVANT LE DEVERSEMENT DE 4000 ALEVINS FARIO : 9
LE MESVRIN A MARNAY SUITE AUX COUPES « DES CASTORS » 3 SEANCES AVEC M. LACOMBRE : 15
A MAUPOY EMBACLES ET RENFORCEMENT DES BERGES : 4 SEANCES AVEC M. THOMAS : 36
TOTAL : 8 SEANCES EN ½ JOURNEES : 60

LA NECESSITE DE LA PRESENCE DU LOCATAIRE ET DE SON MATERIEL EST PRIMORDIALE POUR CES TRAVAUX AINSI QUE NOS MEMBRES BENEVOLES A RAPPELER LA NON PRISE EN CHARGE PAR LA CAISSE DE RECIPROCITE CHOSE ABERRANTE CAR OU TROUVER UN PROFESSIONNEL ! ET AVEC QUELS MOYENS !!

DEVERSEMENTS 2019

FEVRIER	BIEF DE CRUZILLE	4000 ALEVINS FARIO		
MARS	BASSIN MESVRIN	14 POINTS	250 KILOS	TRUITES FARIO
MAI	MESVRIN	12 POINTS	150 KILOS	TRUITES FARIO

PAS DE DEVERSEMENT DE TRUITES ARC EN CIEL SUR LE BASSIN MESVRIN

LA PRESENCE DE NOS TROIS GARDES PARTICULIER EST EFFECTIVE TOUTE L'ANNEE.
LA FIN DES TRAVAUX DE MISE AUX NORMES PAR LA COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU DU DEBIT RESERCE SUR LE RUISSEAU DES VERNES DE LYRES SUR LA COMMUNE DE BROYES A ETE RECEPTIONNE.

2019 AURA ETE NEFASTE SUR BASSIN VERSANT AVEC MORTALITE SUR NOS RUISSEAUX PEPINIERE QUI AURONT DU MAL A RETROUVER UNE REPRODUCTION NATURELLE MALGRE CES DERNIERES PLUIES QUI VONT NOUS ESPERONS PERMETTRE UNE REMONTEE NATURELLE !

**AMIS PECHEURS RECEVEZ NOS VŒUX DE SANTE ET HALIEUTIQUES 2020
POUR LE BUREAU ET MOI-MEME
LE PRESIDENT DROZDOWSKI FRANCOIS**

10 ans, 130 adhérents, et

Une manifestation par mois et des activités hebdomadaires : YOGA le mercredi, GYM le lundi, TRICOT un lundi sur 2.

RANDONNEES le mardi soir en horaire d'été et le dimanche matin en horaire d'hiver
MISE A DISPOSITION DE MATERIELS...

Et bien d'autres activités à découvrir sur notre site internet.

Loto en janvier



Séjour à Mijoux en février



Soirée lasagnes en mars



Encadrement du carnaval



Randonnée



Ravitaillement marche



Pêche à Tala en mai



Troc de plants en mai



Jeux de société et extérieurs,
le 2^{ème} jeudi de chaque mois



Séjour à Murol en juin



Méchoui en juillet



Soupe aux choux en août



Randonnée



Bourse aux jouets en novembre



Téléthon en décembre

Bowling en décembre



Email: saintsympanimation@gmail.com
Site: saintsympanimation.fr

